



Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 27 septembre 2018

n° 161-18 C

Objet : RD - Approbation des statuts du Syndicat mixte de l'Isère et de l'Arc en Combe de Savoie (SISARC)

- date de convocation le 21 septembre 2018
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille dix-huit, le jeudi vingt-sept septembre à dix-neuf heures quinze, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Barberaz, salle des fêtes, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 64

Aillon-le-Jeune	Christian Gogny
Aillon-le-Vieux	Pierre Gerard
Arith	David Dubonnet - Yvette Fetaz
Barberaz	Catherine Chappuis
Barby	Anne Manipoud
Bassens	Jean-Luc Berthalay
Bellecombe-en-Bauges	Julien Donzel
Challes-les-Eaux	Philippe Bard - Josiane Beaud - Driss Bourida - Françoise Bovier-Lapierre - Jean-Benoît Cerino - Aloïs Chassot - Nathalie Colin-Cocchi - Jean-Claude Davoine - Christine Dioux - Xavier Dullin - Henri Dupassieux - Marie-José Dussauge - Mustapha Hamadi - Muriel Jeandet - Delphine Julien - Sylvie Koska - Claudette Levrot-Virot - Françoise Marchand - Dominique Mornand - Christian Papegay - Pierre Perez - Benoît Perrotton - Patrick Roulet - Isabelle Rousseau - Jean-Pierre Ruffier - Walter Sartori - Alexandra Turnar
Chambéry	Jean-Pierre Beguin - Florence Vallin-Balas
Cognin	
Curienne	
Doucy-en-Bauges	Marie Perrier
Ecole	Annick Bonniez
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton - Bruno Stellan
Jarsy	
La Compôte	Jean-Pierre Fressoz
La Motte-en-Bauges	Damien Regairaz
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Pascal Mithieux - Anne Routin - Sylvie Vuillermet
La Ravoire	Frédéric Bret - Marc Chauvin - Jean-Michel Picot - Françoise Van Wetter
La Thuile	Dominique Pommat
Le Châtelard	Pierre Hemar
Le Noyer	Philippe Gamen
Les Déserts	Michel André
Lescheraines	
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	
Saint-Alban-Leysse	Michel Dyen
Saint-Baldoph	Jacqueline Rol
Saint-Cassin	
Sainte-Reine	
Saint-François de Sales	Maryse Fabre
Saint-Jean-d'Arvey	Bernard Januel
Saint-Jeoire-Prieuré	
Saint-Sulpice	Louis Caille
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	Jérôme Esquevin
Vérel-Pragondran	
Vimines	Lionel Mithieux

- conseiller excusé représenté par un suppléant : 1

Christophe Richel

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 11

de Christiane Boisselon à Sylvie Vuillermet - de Denis Callewaert à Luc Berthoud - de Michel Dantin à Josiane Beaud - de Albert Darvey à Pierre Gerard - de Philippe Dubonnet à Louis Caille - de Pierre Duperier à Pierre Hemar - de Daniel Grosjean à Julien Donzel - de Bernadette Laclais à Jean-Benoît Cerino - de Jean-Marc Léoutre à Michel Dyen - de Dominique Saint-Pierre à Muriel Jeandet - de Alain Thieffenat à Anne Manipoud

- conseillers excusés : 7

Céline Barniaudy - François Blanc - Stéphane Bochet - Suzanne Boucher - Jean-Pierre Coendoz - Luc Meunier - Philippe Trepier

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Conseil communautaire du 27 septembre 2018

délibération n° 161-18 C

objet **RD - Approbation des statuts du Syndicat mixte de l'Isère et de l'Arc en Combe de Savoie (SISARC)**

Luc Berthoud, vice-président chargé de l'agriculture périurbaine, des cours d'eau, du développement durable, des espaces naturels et de la transition énergétique, rappelle que par délibération du 12 juillet 2018, Grand Chambéry a sollicité son adhésion au SISARC, une partie marginale du territoire de la Communauté d'agglomération étant couverte par le sous-bassin versant de la Combe de Savoie.

Il convient désormais d'approuver les statuts du SISARC et de désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant.

Vu les statuts de Grand Chambéry qui disposent que la Communauté d'agglomération est compétente en matière de,

Vu la délibération n° 134-18 C du Conseil communautaire du 12 juillet 2018,

Vu la délibération du Comité syndical du SISARC du 5 septembre 2018 notifiée le 7 septembre 2018,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : approuve les statuts du SISARC ci-joints,

Article 2 : désigne Luc Berthoud en qualité de délégué titulaire et Dominique Pommat en qualité de délégué suppléant au SISARC.

le président,
Xavier Dullin

Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 161-18 C

Objet de l'acte : RD - Approbation des statuts du Syndicat mixte de l'Isère et de l'Arc en Combe de Savoie (SISARC)

Thème Préfecture : 5 - Institutions et vie politique 7 - Intercommunalité 1 - Cadre institutionnel: création, modifications statutaires, définition de l'intérêt communautaire des compétences transférées, transformations, fusion, dissolution

Date de l'acte : 27 septembre 2018

Annexe : statuts SISARC;

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20180927-lmc1H21259H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H21259H1

Date de transmission en Préfecture : 11 octobre 2018

Date de réception en Préfecture : 11 octobre 2018